

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 09-347-1925 promulguant le décret du 3 août 1924 relatif au recrutement du personnel de la magistrature coloniale,

n° 09-347-1925

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
30 octobre 1925

Numéro JO  
n° 347 du 31/10/1925

Date du numéro  
31 octobre 1925

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie, par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1924 réglant le mode de promulgation des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 6 août 1924 inséré au Journal officiel de la République française du 15 août 1924, page 7679, relatif au recrutement du personnel de la magistrature coloniale: Sur la proposition du chef du service judiciaires.

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er— Est promulgué à la Côte française des Somalis, pour y être exécuté selon ses formes et teneur, le décret du 3 août 1924, relatif au recrutement du personnel de la magistrature coloniale, Art, 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**Chapon-Barssac.**